

### GÉNÉRALITÉS

**ASDIWAL. Revue genevoise d'anthropologie et d'histoire des religions** est une publication scientifique avec comité de lecture. Tous les textes proposés seront soumis à l'évaluation du Comité scientifique.

Tous les textes proposés à la rédaction seront soumis à une double évaluation anonyme par des pairs (*peer-review*).

Les propositions peuvent être envoyées sous format électronique .doc ou .docx à l'adresse :

[info@asdiwal.ch](mailto:info@asdiwal.ch).

*ASDIWAL* est une revue francophone qui met l'accent sur les publications en français. Nous accueillons toutefois également les propositions en anglais, allemand ou italien sous réserve de l'approbation de la Rédaction.

**Les auteurs dont la langue de l'article n'est pas leur langue maternelle feront corriger leur texte par une personne qualifiée au préalable.**

La revue peut accueillir, dans ses numéros thématiques, des actes de colloque.

### ÉTUDES

Les études proposées à la revue ne dépasseront pas 50'000 signes (notes et espaces compris).

Chaque article sera accompagné:

- d'un résumé en français et en anglais (800 signes, espaces compris)
- de cinq mots-clés en français et en anglais
- de l'indication de l'établissement de rattachement de l'auteur.e et son adresse postale
- du courriel de l'auteur.e

Délai de soumission : 1<sup>er</sup> juillet de l'année courante

### RECHERCHES

La section recherche vise à présenter des travaux en cours (mémoires, thèses, projets de recherche).

Les textes ne dépasseront pas les 12'000 signes (notes et espaces compris).

Délai de soumission : 1<sup>er</sup> juillet de l'année courante

### COMPTE RENDUS

Les comptes rendus ne dépasseront pas les 8'000 signes (espaces compris).

La présentation des volumes suivra le modèle suivant :

JONATHAN Z. SMITH, *On Teaching Religion*, CHRISTOPHER LEHRICH éd., Oxford, Oxford University Press, 2013, viii +164 pages.

Délai de soumission : 1<sup>er</sup> juillet de l'année courante

## INDICATIONS TYPOGRAPHIQUES

### *Structure des manuscrits*

Le titre de la contribution apparaîtra en minuscule, police « **times new roman** », 12 points, en gras et centré. À la ligne suivante, l'auteur indiquera son nom complet et, entre parenthèses, le nom de l'institution à laquelle il est rattaché.

Pour le corps de texte, l'auteur emploiera également la police « Times New Roman », 12 points, justifié, interligne 1,5.

Les intertitres seront indiqués en **gras** pour le premier intertitre, en *italique* pour le second. Ils seront précédés d'une ligne blanche.

### *Indications générales*

Les expressions et mots étrangers seront composés en italique. Les citations en langue étrangère seront composées en italique et mises entre guillemets.

Le cas échéant, les mots hébreux, grecs, japonais etc. seront translittérés selon les standards en vigueur.

Les indications de siècles seront toujours données en chiffres romains en PETITES CAPITALES, suivis du e en exposant dans un corps inférieur de 3 points au corps principal du texte.

Ex. : Si le corps principal du texte est de 10 points, l'exposant sera en corps 7 : XX<sup>e</sup> siècle.

On composera en chiffres romains majuscules (capitales) les numéros d'ordre des souverains, avec si nécessaire le e en exposant dans un corps inférieur de 3 points au corps du texte principal.

Ex. : Elisabeth I<sup>ère</sup>, Charles X.

### *Notes*

Les appels de note seront produits automatiquement et en continu.

L'appel de note viendra toujours avant la ponctuation, mais après les guillemets dans le cas d'une citation (il est évident que l'appel de note ne fait pas partie de la citation).

Ex. : « L'appel de note viendra toujours avant la ponctuation »<sup>1</sup>.

Les notes seront placées en bas de page.

### *Citations*

Dans les citations, les termes tronqués seront remplacés par des points de suspension entre parenthèses (...); les éventuels ajouts seront indiqués [entre crochets].

On utilisera en premier lieu les guillemets français (« ... »), puis les guillemets anglais (“...”) lorsqu'apparaissent des guillemets dans une citation elle-même placée entre guillemets. Les premiers appellent un espace, les seconds non.

Ex : « On utilisera en premier lieu les “guillemets français” puis les “guillemets anglais” ».

Pour les paragraphes en retrait (par exemple des citations longues), le texte sera encodé dans un corps inférieur de 1 point au corps du texte principal (c'est-à-dire en 11 points). Les paragraphes en retrait seront signalés par une marge de 1cm à gauche. Ils seront également justifiés.

Ex. : Pour les paragraphes en retrait (par exemple des citations longues), le texte sera encodé dans un corps inférieur de 1 point au corps du texte principal (c'est-à-dire en 11 points). Les paragraphes en retrait seront signalés par une marge de 1cm à gauche.

Il est superflu de mettre les citations en retrait entre guillemets, le retrait tenant lieu de guillemets.

### ***Typographie***

Les majuscules sont toutes accentuées.

On utilisera des apostrophes typographiques ( ' et non ' ) et des guillemets typographiques ( “ et non ” ).

Lorsque l'on a recours à une incise, celle-ci sera mise soit entre parenthèses, soit entre des tirets (tirets demi-cadrats – et non des traits d'union -).

À l'intérieur de parenthèses, l'on aura recours à des crochets et non à de nouvelles parenthèses.

### **Images**

ASDIWAL est soucieux d'accorder une place importante dans ses pages aux sources iconographiques. Lorsque les questions abordées par celui-ci le permettent, nous publions une image pleine page en regard du titre de chaque article. Les images apparaissent soit en fin d'article sous forme de cahier iconographique, soit dans le texte, en fonction du choix de l'auteur ou des solutions graphiques.

ASDIWAL publie de préférence des images prises dans leur contexte.

Les renvois éventuels aux images insérées dans le corps du texte seront indiqués sous le format (**Fig. 1**), entre parenthèses et **en gras**.

L'auteur devra fournir :

- soit des reproductions photographiques de qualité professionnelle fournies par des institutions (banque d'images de la BNF par exemple).
- soit les références complètes des images afin que l'équipe rédactionnelle puisse, le cas échéant, les commander pour publication scientifique.
- soit le document à reproduire lui-même, s'il est en possession de l'auteur.
- soit tout document photographique (réalisé par l'auteur ou non) s'il s'agit de bâtiments, costumes, gestes, etc.
- soit des scans d'images réalisés avec un scanner photo, en mode photo, couleur (profil rvb98), 600 dpi minimum, au format .psd, .tiff, ou .jpg. Le graphiste se chargera du traitement colorimétrique des fichiers.

L'auteur devra également fournir une liste des images, avec une légende précise (format, support, provenance etc.) et, le cas échéants, les crédits photographiques ou autres. Les images et la liste légendée seront transmises dans des fichiers distincts de l'article proprement dit.

## Références bibliographiques

### *Abréviations usuelles*

Les nom et prénom des auteurs d'une référence bibliographique seront écrits en toutes lettres.

Dans les collectifs, l'éditeur (les éditeurs) ou (les) directeur(s) de publication sont (seront) abrégé(s) par éd. au singulier et éd.s. au pluriel.

L'indication de page(s) sera abrégée par p. s'il s'agit d'un renvoi à une seule page ou pp. s'il s'agit d'un renvoi à plusieurs pages.

On prendra soin de distinguer entre suivant(e), abrégé par s., et suivant(e)s, abrégé par ss.

Les références empruntées à une source internet seront mises entre crochets

Ex. : [<http://www.indios.info/>]

### *Sources*

Nom de l'auteur en PETITES CAPITALES (sans majuscules initiales), *Titre de l'œuvre en italique* suivi du chant ou livre en chiffres romains, le reste en chiffres arabes. Les numérotations seront séparées par une virgule, qui ne sera pas suivie par un espace.

Ex. : EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Préparation évangélique* IX,27,3.

L'auteur indiquera, le cas échéant l'édition et/ou la traduction utilisée. Les traducteurs seront indiqués comme suit : PRÉNOM(S) NOM en PETITES CAPITALES, Lieu d'édition, Maison d'édition, année(s) d'édition.

Ex. : EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Préparation évangélique* IX,27,3 ; traduction EDOUARD DES PLACES, Paris, Cerf, 1991.

Les éditions seront indiquées entre parenthèses après la référence. Le nom de l'éditeur, précédé de la mention éd., sera donné EN PETITES CAPITALES (sans majuscules initiales).

Ex. : CALLIMAQUE, fr. 34 (éd. PFEIFFER).

Pour les citations bibliques, le nom du livre sera écrit en entier (pas d'abréviation). Le chapitre et le verset seront séparés par une virgule qui n'est pas suivie par un espace et ils seront indiqués en chiffres romains.

Genèse 24,25 renvoie à Genèse, chapitre 24, verset 25.

Genèse 24,28-32 renvoie à Genèse, chapitre 24, versets 28 à 32.

Genèse 24,25.32 renvoie à Genèse, chapitre 24, versets 25 et 32.

Genèse 29–32 (avec un tiret demi-cadratin) renvoie aux chapitres 29, 30, 31 et 32 de la Genèse.

Esaïe 8,23–9,6 renvoie à Esaïe depuis le verset 23 du chapitre 8 jusqu'au verset 6 du chapitre 9.

Les textes pseudépigraphiques ou apocryphes seront indiqués en entier et en *italique*. La numérotation des livres, chapitres, lignes etc. sera donnée en chiffres romains. Comme pour les sources classiques, l'auteur indiquera l'édition et/ou la traduction utilisée.

Ex. : *Jubilés* 8,12 ; j'emploie ici la traduction d'ANDRÉ CAQUOT, Paris, Gallimard, 1987.

Pour les sources épigraphiques, papyrologiques ou autres l'auteur emploiera les abréviations courantes, dont il pourra éventuellement fournir une liste dans une note préliminaire.

### *Publications indépendantes*

PRÉNOM(S) NOM en PETITES CAPITALES (sans majuscules initiales), *Titre et sous-titre en italique*, nombre de vol., Lieu d'édition, Maison d'édition, année(s) d'édition.

Ex. : PHILIPPE BORGEAUD, *Aux origines de l'histoire des religions*, Paris, Seuil, 2004.

S'il s'agit d'une réédition, on signalera entre parenthèses, après l'année d'édition, l'année d'édition originale, précédée de l'abréviation orig.

Ex. : HENRI JEANMAIRE, *Histoire du culte de Bacchus*, Paris, Payot, 1991 (orig. 1951).

S'il s'agit d'une traduction, on indiquera entre parenthèses, après l'année d'édition, les références à l'édition originale.

Ex. : JAN ASSMAN, *Moïse l'Égyptien. Un essai d'histoire de la mémoire*, Paris, Aubier, 2001 (*Moses the Egyptian. The Memory of Egypt in Western Monotheism*, Cambridge [MA], Harvard University Press, 1997).

### *Contributions à des ouvrages collectifs*

PRÉNOM(S) NOM en PETITES CAPITALES (sans majuscules initiales), « Titre de la contribution », in PRÉNOM(S) NOM(S) éd(s)., *Titre et sous-titre du collectif en italique*, Lieu d'édition, Maison d'édition, année d'édition, pages.

Ex. : YOURI VOLOKHINE, « Des Séthiens aux impurs. Un parcours dans l'idéologie égyptienne de l'exclusion », in PHILIPPE BORGEAUD, THOMAS RÖMER, YOURI VOLOKHINE éd(s)., *Interprétations de Moïse. Égypte, Judée, Grèce et Rome*, Leiden, E. J. Brill, 2009, pp. 199-244.

### *Articles de revues*

PRÉNOM(S) NOM en PETITES CAPITALES (sans majuscules initiales), « Titre de la contribution », *Titre de la revue en italique* to maison ou numéro de la revue en chiffres arabes (année), pages.

Ex. : MAURIZIO BETTINI, « Mythes de mémoire. Entre Jean-Pierre Vernant et la culture romaine », *Asdiwal* 4 (2009), pp. 45-62.

### *Articles de dictionnaires ou d'encyclopédies*

PRÉNOM(S) NOM en PETITES CAPITALES (sans majuscules initiales), s.v. « Titre de la contribution », *Nom du dictionnaire en italique* tomais (année), pages ou colonnes (abrégées col. au singulier, ou cols. au pluriel).

Ex. : RENATE SCHLESIER, s.v. « Chthonische Götter », *Neue Pauly* II (1997), cols. 1185-1190.

### *Références déjà données*

Lorsque l'on renvoie plusieurs fois à un même titre, on en donnera les références complètes lors de la première occurrence, puis on l'abrégera ainsi

- si l'on ne cite que ce seul ouvrage de l'auteur :

PRÉNOM(S) NOM, *op. cit.*, pages.

- si l'on ne cite que ce seul article de l'auteur :

PRÉNOM(S) NOM, *art. cit.*, pages.

- si l'auteur est cité à propos de plusieurs ouvrages ou/et de plusieurs articles :

PRÉNOM(S) NOM, *Titre de l'ouvrage* ou « Titre de l'article », pages.

- s'il s'agit d'un collectif dont on cite plusieurs contributions :

PRÉNOM(S) NOM, « Titre de la contribution », in *Titre de l'ouvrage*, pages.

Si l'on renvoie au même ouvrage à la référence suivante, on indique *Ibid.*

Si l'on renvoie à plusieurs ouvrages ou/et plusieurs articles d'un même auteur dans une même référence, on prendra soin de donner son nom complet dans la première référence, puis d'abrégé par ID. ou EAD. (en PETITES CAPITALES, sans majuscule initiale). Les références seront séparées par un point-virgule.

Ex : GUY G. STROUMSA, *La Fin du sacrifice. Les mutations religieuses de l'Antiquité tardive*, Paris, Odile Jacob, 2005 ; ID., *A New Science. The Discovery of Religion in the Age of Reason*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 2010.

### *Indications générales*

Lorsque l'on cite une page précise d'un article ou d'une contribution à un collectif, on indiquera, dans la mesure du possible, la pagination de l'ensemble de l'article, suivie de l'indication de la page d'où est tirée la citation.

Ex. : YOURI VOLOKHINE, « Des Séthiens aux impurs. Un parcours dans l'idéologie égyptienne de l'exclusion », in PHILIPPE BORGEAUD, THOMAS RÖMER, YOURI VOLOKHINE éd.s., *Interprétations de Moïse. Égypte, Judée, Grèce et Rome*, Leiden, E. J. Brill, 2009, pp. 199-244, ici p. 204.

Pour les titres de langue anglaise on mettra des capitales aux initiales de chaque mot (substantifs, verbes, adjectifs, adverbes), à l'exception des prépositions, conjonctions, pronoms relatifs et articles.

Ex : GUY G. STROUMSA, *A New Science. The Discovery of Religion in the Age of Reason*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 2010.

Les lieux et maisons d'édition multiples seront divisés par des tirets (tirets demi-cadratin – ) et non par des traits d'union ( - ).

Ex : OLEG GRABAR, BENJAMIN Z. KEDAR éd., *Where Heaven and Earth Meet : Jerusalem's Sacred Esplanade*, Jerusalem – Austin (TX), Yad Ben-Zvi Press – University of Texas Press, 2009.

**NB : L'envoi de ce document ne vaut pas pour acceptation du manuscrit.**